

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 AVRIL 2017 A 20 H 00**

Etaients présents : Monsieur DUPUIS, Maire
Mesdames PRUDHOMME, COLOMBIN et MONCOMBLE
Messieurs PIETERS, DELASSUS, DEPOORTER, BEAURAIN
et LECOCQ

Etait absente excusée : Melle COLOMBIN ayant donné pouvoir à M. DELASSUS

Secrétaire de séance : Monsieur DELASSUS

Monsieur DUPUIS ouvre la séance.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 Mars 2017

Le compte-rendu de la réunion du 10 Mars 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

2) Validation et délibération pour le projet éolien sur le territoire de la Commune

Cette délibération est reportée lors d'une prochaine réunion de Conseil.

3) Vote des 3 taxes 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2017 et décide donc d'appliquer les taux suivants :

| | |
|---|---------|
| ➤ Taxe d'Habitation : | 19.99 % |
| ➤ Taxe Foncière sur les propriétés bâties : | 17.85 % |
| ➤ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : | 60.99 % |

Ces taux permettent d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 7311) de la nomenclature M 14 de 97 648 Euros.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

4) Délibération sur devis de la Société Eric GLANDDIER concernant un complément de travaux dans la salle multi-activités

Monsieur DELASSUS présente le devis de la Société Eric GLANDDIER concernant un complément de travaux de peinture dans la salle multi-activités suite à la pose du mur mobile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ledit devis pour un montant HT de 482,80 Euros soit 579,36 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2017 en dépenses d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

5) Délibération sur devis de l'Entreprise Didier MAQUIGNY concernant la pose d'un thermostat dans la mairie

Monsieur DUPUIS présente le devis de l'Entreprise Didier MAQUIGNY concernant la pose d'un thermostat pour le chauffage dans la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ledit devis pour un montant HT de 582,80 Euros soit 698,40 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2017 en dépenses d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

6) Délibération sur devis de la Société TECHNI PLAFONDS concernant travaux supplémentaires dans la cuisine

Monsieur DELASSUS présente le devis de la Société TECHNI PLAFONDS concernant des travaux supplémentaires effectués dans la cuisine, à savoir :

- la fourniture et la pose d'une trappe de visite, imposées par le bureau de contrôle SOCOTEC, pour accès aux boîtes de dérivation,
- la fourniture et la pose de plaques de placo supplémentaires non prévues au devis initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ledit devis pour un montant HT de 691,00 Euros soit 829,20 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2017 en dépenses d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

7) Délibération sur devis (moins-value) de la Société FP CONSTRUCTIONS concernant les travaux d'aménagement de la cuisine

Monsieur DELASSUS présente le devis (moins-value) de la Société FP CONSTRUCTIONS concernant les travaux d'aménagement de la cuisine à savoir la fourniture et la pose d'un linteau métallique qui n'ont pas été nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ledit devis (moins-value) pour un montant HT de - 813,05 Euros soit - 975,66 Euros TTC.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

8) Délibération sur devis concernant les travaux de remise en état de la hutte du Petit Marais

Monsieur DELASSUS présente les devis concernant les travaux de remise en état de la hutte du Petit Marais.

Monsieur PIETERS rappelle que le bailleur « la commune » a obligation d'effectuer les travaux des biens loués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les devis de POINT P pour un montant total H.T. de 1 292,34 Euros soit 1 550,81 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2017 en dépenses d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

9) Informations et questions diverses

- Madame PRUDHOMME :

. Remercie les bénévoles et tout particulièrement Madame Cécile ROUMMANNI pour son investissement lors de la manifestation du lundi de Pâques pour la chasse aux œufs.

. Rappelle les manifestations à venir :

- Lundi 8 Mai 2017, à 11 heures 30, Commémoration de l'Armistice.
- Samedi 20 Mai 2017, à 19 heures, Fête des Voisins Rue Gaston Bréant sur le terrain communal.

. Informe que la Mairie de Bourdon n'a plus la compétence concernant les demandes et renouvellements des cartes nationales d'identité.

La Mairie de Flixecourt est dorénavant référence pour ces démarches.

Il y a également possibilité d'effectuer ces demandes en Mairie d'Amiens et d'Abbeville.

- Monsieur DELASSUS informe le Conseil qu'une réunion de la Commission « Voirie » aura lieu le 28 Mai 2017 à 18 h 30. Ordre du jour : présentation d'un complément d'ouvrage imposé par le Conseil Départemental concernant la sécurisation des voies départementales 57 et 81.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 21 h 35.